

*HiSCoD*

**Occitanie**

Auteur(s) : Cédric Chambru et Paul Maneuvrier-Hervieu

Évènement	Évènement à Saint-Nicolas-de-la-Grave le 10 mars 1793
Identifiant	HISCOD_19036
Date	Année 1793 Mois : Mars Jour : 10 Jour de la semaine : Dimanche
Localisation	Lieu historique : Saint-Nicolas-de-la-Grave Lieu : Saint-Nicolas-de-la-Grave Code commune : 82169 Latitude : 44.06430054 Longitude : 1.02354002
Unités administratives historiques	Entité politique : Royaume de France Entité administrative : Haute-Garonne Sous-entité administrative : -
Unités administratives	Pays : France Entité administrative : Occitanie Sous-entité administrative : Tarn-et-Garonne
Caractéristiques	Typologie HiSCoD : Conflit lié au travail ; Typologie originale : - Nombre de participants : Indéterminé Participation féminine : Indéterminé

## Présentation du contenu

**Description (langue originale) :** Le 10 mars 1793, dans un contexte de forte augmentation du prix des denrées, deux journaliers agricoles, Blaise Pantade et Charles Moulier, demandent à la municipalité « la permission de faire proclamer que le prix des journées de travail étant fixé pour l'année à 20 sols par jour et la nourriture, pour chaque journalier, comme étant une convention faite entre plusieurs journaliers de cette commune, ou à 40 sols sans nourriture, la dite demande accompagnée de menaces contre les autres journaliers qui travailleraient à un moindre prix. » Refusant de se rendre à la maison communale, ils y sont amenés par une colonne de 10 hommes de la garde nationale. Sommés de s'expliquer sur les raisons de cette demande, les deux individus répondent que « il s'est formé une coalition entre un grand nombre de journaliers pour faire augmenter le prix des journées et, dans une de leurs assemblées, ils l'ont fixé au taux susdit. » Le procureur de la commune requiert une peine de quatre jours de prison contre les deux hommes, notamment pour avoir « voulu s'arroger le droit de faire des lois pour les faire exécuter avec violence aux citoyens de cette commune qui ont des travaux à faire faire. » Lorsqu'à la nuit tombée, la garde nationale saisit les condamnés pour les transporter à la maison d'arrêt communale, elle est accueillie par une « une grêle de cailloux et de pierres qui lui étaient jetés de toutes parts, dont quelques uns furent atteints et grièvement blessés. » Devant la pression populaire, la garde nationale doit relâcher les condamnés. Alors que Blaise Plantade dit accepter sa condamnation et suit les autorités dans la maison communale qui est alors assailli par des jets de pierres pendant plusieurs dizaines de minutes. Plusieurs citoyens armés accourent à la maison municipale et font illuminer les rues afin de ramener le calme qui revient alors rapidement.

**Description (anglais) :** -

## Bibliographie

Sources primaires : -

Bibliographie : Vitalis, Jean (1956). 'Une émeute de journaliers agricoles à Saint-Nicolas-de-la-Grave en mars 1793'. *Annales historiques de la Révolution française*, (144), pp. 295-298 [link].

## Notes

Auteur(s) : Cédric Chambru, Paul Maneuvrier-Hervieu

Contributeur(s) : -

Date de création : 2020-12-09

Date d'édition : 2022-04-19